

*Direction du personnel, des services  
et de la modernisation*

**Arrêté du 26 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement**

NOR : *EQU0410286A*

Le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;  
Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;  
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;  
Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;  
Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;  
Vu l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement,  
Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le tableau figurant à l'annexe de l'arrêté du 20 décembre 2001 est modifié selon le tableau joint en annexe avec les dates d'effet qui y sont portées.

Pour le ministre et par délégation :  
Pour le directeur du personnel,  
des services et de la modernisation  
empêché :  
*Le sous-directeur des personnels  
administratifs et contractuels,*  
L. Begassat

**Annexe à l'arrêté du 26 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la NBI dans les services centraux et assimilés du ministre de l'équipement, des transports et du logement**  
*Direction du personnel, des services et de la modernisation*

DATE d'effet	CRÉATIONS					SUPPRESSIONS				
	Catégorie	Nombre d'emplois	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service	Catégorie	Nombre d'emplois	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service
17-06-2002						A	1	37	Chef du bureau	Cabinet du logement
17-06-						B	1	15	Chef adjoint du bureau du	Cabinet du

2002									cabinet	logement
17-06-2002						B	1	15	Secrétariat particulier de la secrétaire d'Etat	Secrétaire d'Etat au logement

*Cabinet du secrétaire d'Etat au tourisme*

DATE d'effet	CRÉATIONS					SUPPRESSIONS				
	Catégorie	Nombre d'emplois	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service	Catégorie	Nombre d'emplois	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service
17-06-2002	A	1	37	Chef du bureau du cabinet	Secrétariat d'Etat au tourisme					
17-06-2002	B	1	15	Chef adjoint du bureau du cabinet	Secrétariat d'Etat au tourisme					
17-06-2002	B	1	15	Secrétariat particulier du secrétaire d'Etat	Secrétariat d'Etat au tourisme					

*Direction des affaires financières de l'administration générale*

I. - Erratum :		A	1	20		Adjoint au chef de bureau		LOG 2		
DATE d'effet	CRÉATIONS					SUPPRESSIONS				
	Catégorie	Nombre d'emplois	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service	Catégorie	Nombre d'emplois	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service
31-12-2000						B	1	15	Chef de l'unité « éditions-PAO »	LOG 3
01-01-2001	B	1	15	Responsable des services de liaison	LOG 2					
01-10-2002	A	1	20	Responsable du secteur logistique transport	LOG 2	A	1	20	Adjoint au chef de bureau	LOG 2

*Direction de la sécurité et de la circulation routières*

DATE d'effet	CRÉATIONS					SUPPRESSIONS				
	Catégorie	Nombre d'emplois	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service	Catégorie	Nombre d'emplois	Nombre de points	Désignation de l'emploi	Service
07-07-2002	B	1	15	Chargé d'études au bureau de la pédagogie de la	SR/FC 3	B	1	15	Responsable du secteur gestion administrative des inspecteurs du	SR/FC 2

